

Comment proposer un documentaire à la RTBF pour une coproduction ?

Dernière mise à jour : 15/09/25

La RTBF soutient le développement et la production de documentaires belges indépendants, à destination de ses différentes cases dédiées.

Comment initier une coproduction avec l'unité documentaire ? Trois portes d'entrée :

- Les demandes de coproductions sont analysées par un comité de lecture (p. 2), et ce, pour l'ensemble des cases documentaires des trois chaînes ;
- Seule exception : pour la case Fenêtre sur Doc (documentaires de création), les propositions de documentaires font l'objet d'un pitching devant jury (p 4.) ;
- Enfin, des appels à projets sont régulièrement organisés pour rencontrer des besoins spécifiques des différentes chaînes (p. 5).

Ce document détaille ces différentes procédures, ainsi que les recommandations pour la composition d'un dossier (p. 7).

La RTBF procède également à des achats et préachats de projets documentaires, à l'exception des documentaires de création pour lesquels nous privilégions les coproductions. Si vous avez des propositions, veuillez consulter la page [Comment vendre un documentaire à la RTBF](#).

Comité de lecture

Projets concernés

Le comité de lecture analyse les projets à destination de toutes les cases documentaires de la RTBF. Retrouvez toutes ces cases et leurs lignes éditoriales de chacune de ces cases via [cette page](#).

La demande peut concerner une aide au développement ou une aide à la production. Une aide à la finition peut être accordée - à titre exceptionnel - si le projet n'a pas été présenté pour une aide à la production.

Les projets doivent - impérativement - être portés par une structure de production belge pour être déposés (les coproductions avec une boîte étrangère sont possibles, et même fréquentes).

Remarques :

- Avant de rédiger et de nous soumettre un dossier, vous pouvez nous contacter pour évaluer ensemble la faisabilité de votre projet et ses débouchés sur nos antennes. N'hésitez pas à nous joindre par mail, idéalement avec une page de présentation de votre projet,
- L'obtention d'une aide au développement ne présage en rien l'obtention d'une aide à la production par la suite.
- En cas d'obtention de l'aide à la production après l'aide au développement, l'aide au développement est déduite de l'enveloppe d'aide à la production.

Fonctionnement

Les dossiers doivent comprendre les éléments décrits en page p. 7.

Ils doivent être envoyés par mail, à Annick Lernoud (alr@rtbf.be, + ich@rtbf.be en CC).

Si le dossier est complet et recevable, et présente un intérêt pour l'une des cases documentaires (en prenant en compte les événements et dates anniversaires), il sera transmis au comité de lecture. Celui-ci se réunit environ toutes les trois semaines pour analyser cinq dossiers, selon leur ordre d'arrivée. Il est composé de membres du secteur documentaire de la RTBF (l'équipe coproduction + deux membres de l'équipe acquisition).

Le résultat motivé est communiqué dans les jours ou semaines qui suivent. Il faut en général compter entre quatre et huit semaines entre le dépôt et le retour du comité.

- Avis positif : le projet est soumis à la direction du Pôle Contenu de la RTBF afin de valider la proposition.
- Avis négatif : le projet n'est pas soutenu. Sauf exception, un dossier refusé une première fois ne peut pas être représenté une seconde fois pour la même aide. Un dossier refusé pour une aide au développement peut être représenté pour une demande d'aide à la production moyennant des changements substantiels au niveau éditorial et/ou de la production.

- Avis mitigé : un approfondissement est nécessaire. L'équipe de coproduction prendra alors contact avec les porteurs du projet afin d'obtenir des informations supplémentaires.

Ensuite, trois cas de figure :

1. Le dossier pourra être représenté au comité de lecture après une révision en profondeur en fonction des retours ;
2. L'équipe coproduction considère les clarifications suffisamment convaincantes. Le projet passe à l'étape suivante et est soumis à la direction;
3. L'équipe coproduction ne considère pas le projet suffisamment en phase avec les lignes éditoriales des cases des chaînes de la RTBF. Le projet n'est pas soutenu.

Appels à projets

Projets concernés

En fonction des besoins non rencontrés ou de l'actualité, des appels à projets sont organisés pour fournir une case documentaire d'une des trois chaînes de la RTBF. Il peut s'agir de sujets d'actualité, de société, d'histoire, de culture.

Selon les cas, l'appel sera volontairement assez large pour susciter des propositions inattendues, ou, au contraire, il sera ciblé sur un sujet en particulier.

Les projets doivent être portés par une boîte de production belge (éventuellement en coproduction avec une boîte étrangère).

Fonctionnement

La RTBF rédige et publie un cahier des charges dans lequel est décrit le sujet visé, le public-cible, les ambitions de format et de ton, ainsi que la liste des éléments à fournir.

Les dossiers éligibles sont analysés par un jury composé de représentant-es de l'unité documentaire et de l'édition d'offre, et éventuellement d'un expert extérieur.

Les décisions du jury sont motivées individuellement auprès des porteurs de projet.

Comment être tenu au courant ?

Les appels à projets sont publiés dans la newsletter mensuelle des Coproductions documentaires et repris sur la page <http://rtbf.be/appelsaprojets>

Nous les envoyons aussi aux différentes fédérations qui les relaient auprès de leurs membres.

Si vous n'êtes pas encore abonnés à notre newsletter, rendez-vous sur rtbfpro.be, et sélectionnez l'abonnement « Newsletter RTBF PRO Documentaire (Copro documentaires) » ou envoyez votre demande par mail à Jean-Baptiste Dumont (duje@rtbf.be) ou Lucie Rezsöhazi (lcr@rtbf.be).

Sessions de pitching

Projets concernés

Les projets à destination de la case « Fenêtre sur doc » font l'objet d'une séance de pitching de +/- 30min devant un jury qui a lu les dossiers au préalable. Vu la nature plus créative et personnelle des projets pour cette case, ces rencontres, et les échanges qui en découlent, permettent de mieux comprendre la démarche de l'auteur ou de l'autrice.

Notez que les propositions sont nombreuses pour cette case et que nous ne pouvons financer et diffuser que maximum 20 films inédits par an.

Les projets doivent - impérativement - être portés par une structure de production belge pour être déposés (les coproductions avec une structure de production étrangère sont possibles, et même fréquentes).

La demande peut concerner une aide au développement ou une aide à la production. Une aide à la finition peut être accordée - à titre exceptionnel - si le projet n'a pas été présenté pour une aide à la production. Cette solution n'étant pas à privilégier.

Nous accordons environ 5 à maximum 10 aides au développement par an, pour les projets qui en ont impérativement besoin pour démarrer. Il s'agit d'un montant fixe de 5 000 euros, correspondant à une avance sur une éventuelle aide à la production.

Remarques :

- Un film non retenu pour une aide au développement peut faire l'objet d'une demande d'aide à la production par la suite.
- Inversement, l'obtention d'une aide au développement ne présage en rien l'obtention d'une aide à la production.
- En cas d'obtention de l'aide à la production après l'aide au développement, l'aide au développement est déduite de l'enveloppe d'aide à la production.

Fonctionnement

Les projets doivent d'abord être soumis sous la forme d'un dossier comprenant les éléments décrits page 7, et envoyés à par mail, à Annick Lernoud (alr@rtbf.be). Si le dossier est complet et recevable, le réalisateur ou la réalisatrice, et le producteur ou la productrice seront convoqués à une prochaine date de pitching, selon l'ordre d'arrivée des dossiers.

Aide au développement : trois à cinq sessions par an, en fonction des demandes, devant un comité restreint. Le pitching consiste en une brève présentation du projet (les membres du jury auront lu le dossier), et d'un échange de questions/réponses. Le rendez-vous dure 30 minutes.

Aide à la production : trois à cinq sessions par an, devant un jury constitué de membres de l'équipe des copros documentaires et éventuellement d'experts extérieurs. La séance de pitching dure 30 minutes. Elle consiste en une brève présentation du projet (les membres du jury auront lu le dossier), d'un update sur l'avancement du travail au niveau de la production et du financement, éventuellement de la présentation d'un nouveau teaser, et ensuite d'un échange de questions/réponses.

Les délibérations ont lieu dans la foulée, et le résultat motivé est communiqué dans les jours qui suivent.

Note : Avant de nous soumettre un dossier pour « Fenêtre sur doc », vous pouvez nous contacter pour évaluer ensemble la pertinence de votre projet pour cette case. N'hésitez pas à nous joindre par mail, idéalement avec une page de présentation de votre projet

Constitution d'un dossier

Afin de faciliter le traitement et l'analyse des dossiers, nous vous encourageons à respecter les consignes qui suivent.

Notez que dans la plupart des cas, les lecteurs n'auront pas plus d'une heure à consacrer à votre dossier, y compris pour visionner des images ou un teaser. Dès lors, veillez à aller à l'essentiel et à limiter le dossier à une trentaine de pages. Pour une aide au développement, le dossier peut être plus succinct, notamment en ce qui concerne la note de réalisation et le développement narratif, qui sont facultatifs.

L'ordre et la structuration des éléments du dossier sont à votre libre appréciation, organisez-les de la manière la plus adaptée à votre projet.

S'il vous est impossible de fournir un des éléments demandés, veuillez en préciser la raison.

Si vous devez mettre à jour un élément, merci de renvoyer une nouvelle version complète du dossier, sous la forme d'un seul PDF.

- Page de garde
- Synopsis
- Teaser
- Note d'intention du producteur/de la productrice
- Présentation du sujet
- Note d'intention du réalisateur/de la réalisatrice
- Traitement ou développement narratif
- Fiche technique
- Budget détaillé
- Plan de financement prévisionnel
- Annexes

Page de garde

Merci d'indiquer toutes ces infos sur la page de garde ou sur la page suivante, de manière à faciliter le traitement du dossier :

- Titre du projet
- Durée
- Aide sollicitée : développement/production/finition + montant.
- Boîte de production + personne de contact, mail et tel
- Réalisateur
- Année de diffusion escomptée sur la RTBF (tenant compte de l'éventuelle carrière en festivals et d'éventuelles autres priorités de diffusion)
- Case de diffusion pressentie
- Date et version du dossier

Synopsis

Synopsis (max 10 lignes) et approche (genre/dispositif/ton... max 3 lignes)

Teaser

N'hésitez pas à joindre une (brève) sélection d'images déjà tournées ou un teaser si vous en avez déjà, en précisant l'état d'avancement de ces images.

Note d'intention du producteur/de la productrice

Quelques pistes :

Quelle est la spécificité du projet qui vous a séduit ? un dispositif inédit ? un accès unique au protagoniste ? un sujet particulièrement en adéquation avec un des publics cibles de la RTBF ? Une collaboration unique avec un producteur étranger ?

Pourquoi voulez-vous travailler avec ce réal ? A-t-il des qualités ou des faits d'armes sur lesquels vous voulez attirer l'attention des lecteurs, qui sont pertinentes pour ce projet en particulier ?

S'il s'agit d'une aide au développement, quels sont les objectifs concrets de la phase de développement ? Pourquoi une phase de développement est nécessaire à ce stade ?

Quel est le public-cible ? (intérêts, profil socio-professionnel, âge, etc.). A quelle case documentaire de la RTBF pensez-vous ? N'hésitez pas à indiquer des références de films similaires déjà diffusées dans cette case-là.

Présentation du sujet

Une présentation plus détaillée de l'histoire, des personnages, de l'arène, du contexte... Qu'est-ce que le film raconte au-delà des faits présentés ?

Note d'intention du réalisateur/de la réalisatrice

Quelques pistes :

- Votre vision, la pertinence du film aujourd'hui. Quelles sont les questions qu'il soulève et quelles réponses sont apportées. En quoi cette approche thématique est originale. Quel est le point de vue adopté, quel est votre traitement. De quels accès vous disposez. Pourquoi voulez-vous porter cette histoire auprès du public belge.

- Quels sont les personnages principaux ? Leur apparence, leur personnalité, leur background, leur lien avec les autres, leur lien avec la thématique, ce qu'ils apportent à la narration. Parlez aussi de la diversité du casting et de l'équipe de production¹.

¹ En tant que service public attaché à représenter au mieux l'ensemble de la société, la RTBF attire spécialement l'attention des porteurs de projets sur la nécessité de constituer un panel de personnages équilibré, ou à tout le moins diversifié, en termes de genre, âge, origine ethnique, milieu social, orientation sexuelle, situation de handicap, répartition géographique sur tout le territoire Wallonie-Bruxelles.

- Quel dispositif vous proposez et en quoi ces choix vont servir le propos. Parlez de la manière d'envisager les repérages, le casting, les prises de vues, la focale, les couleurs, le cadrage, la prise de son, l'ambiance sonore, la musique, le montage, le design graphique, la colorisation, le mixage. Y aura-t-il une voix off et quel statut aura-t-elle ? Des interviews ? Sous quelle forme ? Sur quels aspects souhaitez-vous vous démarquer et pourquoi ? N'hésitez pas à donner des exemples de films qui utilisent telle ou telle technique.

Traitement ou développement narratif

Cette section permet de décrire de manière détaillée la structure du film, comment va se construire le propos, quelle sera l'évolution des personnages, quelles sont les tensions/résolutions, quels seront les arcs narratifs et comment ils vont se développer.

Un traitement complet n'est pas indispensable, sauf s'il est l'objectif convenu de la phase de développement pour laquelle une aide a été accordée.

Fiche technique

- Durée
- Langue
- Le ou les pays de production
- Équipe pressentie, nationalités.
- Coordonnées complètes de la boîte de production, y compris n° de compte bancaire et n° de TVA
- Coproducteurs confirmés et priorités déjà signées avec des diffuseurs TV ou pour une distribution en salles.
- Planning : écriture – préproduction – tournage – montage – visions intermédiaires – mix et étalo – remise de PAD et du matériel promotionnel (une mise à jour sera demandée lors de la signature de la convention)

Budget détaillé

S'il s'agit d'une demande d'aide au développement, le budget de la phase de développement suffit.

Plan de financement prévisionnel

(Veuillez dater et numéroté la version)

Précisez pour chaque partenaire l'avancement des démarches (à faire – demandé – confirmé)

S'il s'agit d'une aide au développement, le plan de financement de la phase de développement suffit.

Une attention similaire pour la composition de l'équipe de production est aussi encouragée afin de garantir une variété de sensibilités.

Annexes

Biographie/filmographie du réalisateur et de la boîte de production.

Lettres d'intérêt chiffrées des autres partenaires (ou contrat(s)) (dans le cas d'une demande d'aide à la production)

L'équipe des coproductions documentaires

Nous nous efforçons de vous aiguiller au mieux pour concrétiser vos projets. N'hésitez pas à nous contacter en amont du dépôt et même de l'écriture d'un projet, afin de discuter de sa faisabilité ou de son adéquation avec l'une ou l'autre case.

Béatrice Roubi – responsable de la thématique Coordination, coproductions et acquisitions
rbea@rtbf.be

Joffrey Monnier – responsable coproductions et acquisitions documentaires
jofm@rtbf.be

Coproductions documentaires

Isabelle Christiaens – responsable coproductions documentaires
ich@rtbf.be

Suivi éditorial

Anne Schiffmann – chargée de coproductions
asch@rtbf.be

Annick Lernoud – chargée de coproductions
alr@rtbf.be
réception des dossiers pour les comités de lecture et pitchings

Lucie Rezsöhazy – chargée de coproductions
lcr@rtbf.be
également chargée de certains appels à projets de podcasts & documentaires

Jean-Baptiste Dumont – chargé de coproductions
duje@rtbf.be
également chargé de certains appels à projets documentaires

Suivi juridique, admin et d'antenne

Karine Vyvermans – assistante de production
kv@rtbf.be
lettres d'intérêt, suivi antenne, matériel presse

Sacha Van Cauberg – déléguée de production
svcg@rtbf.be
conventions et suivi budgétaire

Gestion matériel

Guillaume Burton – coordinateur gestion matériel
bugu@rtbf.be

Thierry Hekster – gestionnaire de matériel
the@rtbf.be

Clovis Douchi – gestionnaire de matériel
cldo@rtbf.be